



26/10/2020

***Coronavirus - deuxième vague :
L'UPTR s'inquiète des conséquences (pour les transporteurs belges !)
des baisses de recettes de la SOFICO***

Ce vendredi 23 octobre s'est tenu le 'Comité de Pilotage Prélèvement Kilométrique Poids-Lourds' regroupant les représentants des cabinets du Gouvernement wallon, Viapass, la Sofico, l'UWE et les représentants des transporteurs (dont l'UPTR et le Collectif des Petits Transporteurs).

Partant du constat que la crise économique générée par la première vague du coronavirus a inévitablement eu un impact sur les recettes de la SOFICO (puisque Viapass a mesuré jusqu'à 30% de camions en moins sur les routes à la fin mars 2020), l'UPTR s'est inquiétée des éventuelles répercussions pour les transporteurs belges, de cette baisse significative du chiffre d'affaires de la société wallonne de financement complémentaire des infrastructures.

L'inquiétude de l'UPTR est d'autant plus vive que l'actuel Ministre de la Mobilité (Philippe Henry) parlait d'une situation « cataclysmique » (*) et ce, dès avant le (premier) confinement ...

Le directeur général de la Sofico et son directeur financier ont exposé à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage que la situation était parfaitement sous contrôle et qu'aucune augmentation du prélèvement kilométrique n'était à l'ordre du jour.

L'UPTR et le Collectif des Petits Transporteurs ont pris acte de leurs déclarations rassurantes.

Néanmoins prudente, l'UPTR a souligné que tout éventuel futur refinancement de la Sofico ne pouvait assurément pas passer par une augmentation du prélèvement kilométrique poids-lourds.

Non seulement la Covid-19 n'a pas épargné la santé (économique) des vaches à lait que sont les transporteurs routiers mais de surcroît, le prélèvement kilométrique poids-lourds pèse déjà pour plus de 70 % des recettes de la Sofico (contre seulement 16,7% pour le fameux « shadow toll », cette redevance payée par la Région wallonne pour le compte des utilisateurs de véhicules légers).

En 2019, les poids-lourds ont lâché 255 millions de taxes kilométriques à la Sofico. Pour l'ensemble des autres usagers du réseau routier structurant, la Région wallonne n'a versé que 61 millions de shadow toll à la Sofico. Pour l'année 2020, ce montant a été indexé et porté à 69,3 millions. (**)

L'UPTR se désole de devoir systématiquement rappeler que le réseau routier structurant ne se résume pas au seul état des routes et qu'il ne profite pas qu'aux seuls camions !

L'éclairage des routes, leur sécurisation, les rails de sécurité, les parkings, l'enlèvement des déchets, etc. profitent aussi à l'ensemble des usagers de la route.

L'UPTR dénonce donc la réelle disproportion existante entre ce que les poids-lourds payent à la Sofico et le shadow toll que la Région wallonne lui paye pour les autres usagers de la route.

Autrement dit, si un refinancement de la Sofico devait finalement s'imposer, l'UPTR estime qu'il serait inconvenant que les transporteurs soient (une fois encore ...) les dindons de la farce.

C'est ce clair message que l'UPTR a fait passer aux responsables politiques wallons.

Michaël Reul
Secrétaire Général

(*) <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/wallonie/chaos-dans-les-finances-de-la-sofico/10213629.html>

(**) Réponse à la question écrite du député wallon Julien Matagne du 13/05/2020 au Ministre Henry